

## «S'opposer à la correction du Rhône est une perte de temps»

[Xavier Filliez](#)

**Ambitieux et novateur, pilote sur le plan fédéral parce qu'on y met en œuvre toutes les connaissances modernes de protection contre les crues, Rhône3 rencontre toujours l'ire de certains milieux agricoles. Interview de Tony Arborino, chef du projet**

Est-ce parce que le Rhône «c'est l'âme du Valais» que les débats autour de la troisième correction du fleuve sont aussi ardents? Là où le canton a opté pour un élargissement du lit, l'Association de défense du sol agricole (ADSA), épaulée par l'UDC au Grand Conseil, revendique l'abaissement systématique. Or, pour étayer la thèse et rallier une majorité de députés à sa cause, elle avance des arguments «inexactes», parfois «mensongers», selon le conseiller d'Etat Jacques Melly qui, la semaine dernière, a repoussé les débats au Parlement sur l'octroi de crédits pour l'acquisition de terrains dans l'optique de calmer les esprits. Ambitieux et novateur, pilote sur le plan fédéral parce qu'on y met en œuvre toutes les connaissances modernes de protection contre les crues, le chantier durerait une trentaine d'années pour un investissement estimé à 1,5 milliard. Interview de Tony Arborino, chef du projet.

**Le Temps: La ténacité des agriculteurs a des conséquences politiques. Repousser les débats, est-ce le signe d'une nervosité dans vos services?**

Tony Arborino: Non c'est le signe d'une volonté de dépassionner le débat. Prendre le temps pour communiquer, en corrigeant les approximations de nos opposants avant que de nouveaux objets ne soient soumis au vote. Nous avons toujours fait preuve d'une grande transparence en associant tous les milieux aux discussions.

**– Peut-être les agriculteurs n'ont-ils pas été assez entendus? En quoi l'approfondissement du fleuve n'est-il pas envisageable?**

– L'expérience montre qu'il faut de l'espace pour gérer les crues. Le canton a retenu la variante de la combinaison approfondissement-élargissement, sur la base d'un travail d'étude réalisé par un consortium de bureaux d'ingénieurs, accompagnés par des experts. Nous avons analysé toutes les possibilités pour garantir la plus grande sécurité aux habitants de la plaine du Rhône. L'approfondissement systématique aurait un fort impact sur la nappe phréatique, avec comme conséquence d'assécher les champs, de diminuer les ressources en eau potable, de tasser les bâtiments.

**– L'ADSA a tout de même à sa disposition une étude qui prouve le contraire. Vous y êtes resté sourd?**

– Absolument pas. Mais aujourd’hui, il faut relativiser la portée de leur étude. Le Conseil d’Etat a mandaté le professeur François Zwahlen, du Centre en hydrogéologie de l’Université de Neuchâtel (CHYN), pour une expertise neutre. Celui-ci a conclu que l’approfondissement préconisé a un trop fort impact sur la nappe. Avant cela déjà, le Conseil fédéral s’était montré tout aussi univoque. Il avait conclu que l’abaissement du fond n’est pas opportun sur le plan sécuritaire. Qu’il aura un impact sur la nappe, et n’apportera aucune amélioration environnementale. Qu’en somme, une telle approche irait à l’encontre de la Loi fédérale sur l’aménagement des cours d’eau. Peut-on être plus clair?

– **Vos contradicteurs prétendent que les experts sont dans votre camp...**

– L’expertise a été confiée ad personam au professeur Zwahlen, qui n’avait jamais travaillé sur le projet. Cette attaque équivaut à une remise en question de l’intégrité d’un expert. Sans n’apporter aucun élément scientifique, les opposants s’en prennent à l’indépendance académique, pourtant très préservée en Suisse. Cela me paraît grave.

– **Le retard pris sur les débats au parlement compromet-il le projet?**

– Cela ne retarde pas le déroulement des travaux en cours. L’achat de ces terrains n’est pas une priorité absolue. Par contre, le parlement a accepté cette semaine de financer des mesures prioritaires de renforcement de digues, ce qui est une bonne nouvelle. Le Conseil d’Etat ayant adopté le principe d’aménagement du fleuve, si ce principe n’est pas admis lors de mises à l’enquête localisées, les agriculteurs pourront faire opposition et les choses trouveront probablement leur épilogue au TF. Ce sera une perte de temps pour tout le monde.

– **Si aucun retour en arrière n’est possible, à quoi peut conduire la mobilisation de l’association de défense du sol agricole?**

– On retrouve le vieux combat entre nature et agriculture. Fin XIXe, quand on a resserré le cours du Rhône, assaini la plaine par le drainage et l’irrigation, bref rendu les terres fertiles, nous avons vécu cela comme une victoire sur la nature. Aujourd’hui, certains ont l’impression de perdre ce combat parce que le fleuve est élargi. C’est faux. Ce n’est pas un retour à la nature sauvage, c’est un aménagement moderne et durable pour protéger les hommes.